



HAL
open science

Le liage prosodique : l'intonation comme anaphore

Mitsou Ronat

► **To cite this version:**

Mitsou Ronat. Le liage prosodique : l'intonation comme anaphore. ERA 642. Recherches sur l'anaphore, pp.13-34, 1984, Collection ERA 642, 0223-548X. halshs-03960828

HAL Id: halshs-03960828

<https://shs.hal.science/halshs-03960828>

Submitted on 27 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

TABLE DES MATIERES

	pages
Jean-Claude MILNER	
Pour la constitution d'une grammaire scientifique du français	7
Mitsou RONAT	
Le liage prosodique : l'intonation comme anaphore	13
Jean-Claude MILNER	
Syntaxe et sémantique du constituant réciproque l'un ... l'autre	35
Danièle GODARD	
Anaphores et relatives en français	69
Pierre PICA	
Liage et contiguïté	119
Éclaircissements	165

Le liage prosodique : l'intonation comme anaphore

Mitsou Ronat, CNRS, Paris VII

L'étude linguistique de l'anaphore, comprise dans son extension large comme reprise ou lien à distance, ou dans sa définition étroite comme relation de nom à pronom, s'est jusqu'à présent attachée à caractériser des relations entre des éléments linguistiques représentés au niveau segmental : dans la grammaire de discours ou la grammaire de phrase, les anaphores sont tantôt des catégories lexicales "pleines", tantôt des catégories dépourvues de matrice phonologique, ou catégories "vides" (cf Chomsky 1981).

Cette constatation induit naturellement la question suivante : dans la mesure où un certain nombre de travaux récents sur la prosodie (cf Selkirk 1978, Ladd 1980, Ronat 1982) tendent à établir dans la grammaire une composante autonome, quoique reliée aux autres, pour l'intonation, la question "existe-t-il des anaphores au niveau suprasegmental ?" a-t-elle un sens, c'est-à-dire un sens pour la linguistique ?

La réponse que j'aimerais avancer ici est une réponse positive : oui, il existe (au moins) un processus anaphorique au niveau suprasegmental, dans l'acception large du terme. Il s'agit du phénomène que j'ai appelé par ailleurs le liage prosodique, et qui possède de curieuses propriétés grammaticales (cf Ronat 1982).

Le contour désigné comme liage prosodique se présente comme une structure de deux constituants, le premier contenant les variations mélodiques usuelles de la phrase affirmative française, et le second un contour plat (1). Ce contour plat coïncide toujours avec la fin de la phrase, ou la fin d'un constituant syntaxique suivi d'une pause linguistique

forte. Ce contour s'avère directement lié à une situation de discours : aussi voit-on surgir un nouveau type de données, ignorées jusqu'ici par les études de grammaire de phrase. En tant que discours, le phénomène s'inscrit non pas dans un dialogue question-réponse, mais dans une structure de commentaire. Ce commentaire peut être de degré zéro, et se présenter comme une simple répétition, ou utiliser toute la gamme des liens rhétoriques, regroupés selon les trois modes de discours désignés par M.Culioli comme l'implication, le parallélisme et le mode adversatif. Quelques exemples illustreront d'abord le phénomène. L'exemple (1) contient une représentation de la variation qu'il faut impulser au fondamental (Fo) pour obtenir l'effet intonatif voulu par le type de discours :

(1)



La césure nette entre les deux constituants prosodiques représentés ne doit toutefois pas être interprétée comme le symbole d'une pause plus ou moins appuyée. Il s'agit plutôt d'une structure de type "séparé-relié", et nous verrons par la suite que le liage prosodique devra être distingué d'une structure voisine, mais pour laquelle l'intuition de séparation de constituants est beaucoup plus nette. Pour la commodité de l'exposition, je présenterai les exemples sous forme dialoguée (locuteurs A et B), mais il faudra garder à l'esprit que le discours de commentaire peut exister aussi dans un "monologue intérieur" : ce qui compte pour le liage prosodique, c'est de pouvoir mettre en relation deux "unités d'énonciation" distinctes (2).

Enfin, je dois rappeler, en ce qui concerne les données présentées ici, les difficultés usuelles propres à la représentation de l'intonation dans l'écriture. Déjà, même avec un exposé oral, on connaît la difficulté de production, de perception et de jugement des différents contours intonatifs (cf Pierrehumbert 1980, Dell 1982). La nécessité

de transcription en code d'imprimerie ordinaire complique la tâche du locuteur pour des intuitions souvent subtiles ; je dois faire appel d'autant plus au "lecteur-intelligent" pour qu'il reconstruise mentalement les courbes appropriées. Les exemples ont été testés plusieurs fois en séminaire ; les séquences soulignées sont à interpréter avec le contour plat (et sur un ton bas).

Répétition :

- (2) A : je donnerai la chambre rose à Julie
 B : bonne idée ; on dort très bien dans cette chambre

Implication :

- (3) A : tiens, la poche de Paul est déchirée
 B : Paul a mis ton livre dans sa poche

Parallélisme :

- (4) A : j'ai vu un tissu rouge qui flottait sur la Seine près du Pont Neuf
 B : au fait, l'assassin avait un pull over rouge
- (5) A : ton frère a habilement amené la conversation sur ce sujet
 B : la famille fait tout habilement

Mode adversatif :

- (6) A : nous avons invité Paul à dîner demain soir ; viendras-tu ?
 B : je n'ai pas gardé un bon souvenir de Paul

Etc...

Pour tous ces exemples, les locuteurs ont l'intuition que la structure prosodique crée un lien spécifique entre les deux phrases, qui n'existe pas en l'absence du contour plat. Par exemple, lorsque le liage prosodique relie deux NP, il en assure la coréférence : dans (2B), cette chambre désigne sans ambiguïté la chambre rose dont parle la phrase (2A) ; or, si (2B) présentait un contour d'affirmation simple, hors de toute indication supplémentaire, il serait difficile de savoir si cette chambre n'a pas un emploi déictique. De même, la coréférence est incertaine dans (7), et obligatoire dans (8) :

(7) A : Paul pense à Jacques_i pour ce poste
 B : ? Il faudrait en parler à Jacques_i

(8) A : Paul pense à Jacques_i pour ce poste
 B : * Il faudrait en parler à Jacques_k

La définition des anaphores grammaticales n'implique aucune référence à des propriétés de type segmental. Il n'est donc pas étonnant qu'un phénomène suprasegmental puisse créer un lien à distance. Toutefois, pour établir que le liage prosodique fait partie de la classe des processus anaphoriques, cette observation des données n'est pas suffisante. Il faut d'abord montrer que ce phénomène se conforme aux propriétés générales des anaphores (au sens large), et je m'y attacherai dans une première partie. Il faut montrer aussi qu'il n'est pas réductible à d'autres phénomènes discursifs dont la fonction est également de relier les phrases entre elles, ceci fera l'objet de la seconde partie.

I - Propriétés anaphoriques

On sait que les processus anaphoriques sont soumis à des conditions différentes selon que leur domaine d'application se situe au niveau de la phrase ou à celui du discours.

Dans la phrase, de nombreuses analyses font appel à la notion de C-commande pour expliquer les restrictions de liage. Dans le discours (cf Guéron 1979), la nécessité pour l'élément lié d'être précédé par l'élément lieur semble la contrainte fondamentale.

De même que dans (9), rien ne permet d'affirmer que il et Jacques sont coréférents, de même dans (10), les référents livresques sont disjoints :

(9) Il part demain. Il faut préparer Jacques à cette idée.

(10) A : j'aime beaucoup ce livre

B : Paul a lu hier "Manon Lescaut"

Le discours (10) serait un discours acceptable dans une situation où le locuteur A désignerait un livre (contrôle pragmatique du déictique) et où le locuteur B enchaînerait en donnant une information supplémentaire sur le même thème. En revanche, si l'on inversait l'ordre des répliques (10A) et (10B), la coréférence entre Manon Lescaut et ce livre serait requise. Notons que dans les cas où le contrôle pragmatique est difficile à établir, un discours commençant par une structure de liage prosodique est un discours mal formé (les écrivains n'ont pas les moyens typographiques de violer cette règle !) :

(11) * Joseph est resté quarante jours sans manger

De même, l'exemple (12a) n'est pas interprétable. L'exemple (12b) en revanche est interprétable ; en outre, le liage prosodique précise l'interprétation :

(12) a. * Il faut être prudent avec les fruits. Paul a lavé la mangouste.

b. Paul a lavé la mangouste. Il faut être prudent
avec les fruits

En effet, le mot mangouste est ambigu et désigne soit un fruit soit un animal. Le liage prosodique sélectionne l'interprétation "fruit".

Il y a donc, dans le phénomène étudié ici, une relation obligatoire d'"antécédence", comme dans les cas des anaphores discursives. Toutefois les exemples (11) et (12) illustrent également les propriétés fondamentales de l'anaphore, telles que Milner (1982) les définit :

"Il y a une relation d'anaphore entre deux unités A et B quand l'interprétation de B dépend crucialement de l'existence de A, au point qu'on peut dire que l'unité B n'est interprétable que dans la mesure où elle reprend entièrement ou partiellement A."

Cette définition établit un rapport d'asymétrie et de dépendance entre les deux éléments A et B. On constate cette asymétrie et cette dépendance pour le liage prosodique puisque d'une part l'antécédent est totalement autonome par rapport à l'élément lié (par exemple la chambre rose par rapport à cette chambre dans (2)), et d'autre part la phrase qui contient l'élément lié n'est pas interprétable si aucun antécédent plausible ne s'avère accessible dans l'environnement discursif ou pragmatique.

Antécédence, asymétrie, dépendance : si le liage prosodique se range ainsi dans la "classe naturelle" des processus anaphoriques, on peut se demander s'il est possible de caractériser davantage la nature du lien, étant donné les différentes catégories connues de liens. Si l'on donne un sens large au terme de "coréférence", on sait qu'on peut en distinguer trois types bien définis :

- 1) La "coréférence" lexicale stricte, celle qui est à l'oeuvre par exemple dans certaines ellipses, qu'on peut appeler "coréférence grammaticale",
- 2) la coréférence qui implique l'identité des référents, ou coréférence usuelle, coréférence actuelle dans les termes de Milner (1982),
- 3) la coréférence qui implique l'identité totale ou partielle des descriptions lexicales, coréférence virtuelle établie par Milner (ibid.)

Le liage prosodique est-il grammatical, actuel, ou virtuel ? Les données existent pour choisir une hypothèse.

Le liage prosodique, presque par définition, exige une séquence linguistique réalisée au niveau segmental et lexical : les catégories vides ne peuvent pas être le support pour un ton, en français en tout cas. De manière générale, les contours prosodiques se réalisent sur des séquences linguistiques structurées ; on n'a pas :

- (13) A : j'ai retenu la chambre rose
 B : * bonne idée, on dort bien hum hum hum

où hum hum hum renverrait à cette chambre. Toutefois, si le liage prosodique exige un support lexical, les exemples du type (12b) indiquent que l'identité lexicale stricte n'est pas en cause. Par conséquent, le liage prosodique n'implique en rien une coréférence grammaticale.

Il n'implique pas non plus une coréférence actuelle. En effet, le liage prosodique peut relier toutes les catégories majeures, dont les PP, les adjectifs et les adverbes (cf (4), (5), (11)) ; parler dans ce cas de référence serait sans doute trop étendre le concept. Même si l'on accepte les abstractions comme référents acceptables (le "rouge", l'"habileté"), il n'en reste pas moins que le liage prosodique peut relier deux entités qui n'ont pas de

référence commune. Il peut relier par exemple un NP référentiel et un NP quantifié :

- (14) A : Marie est en train d'apprendre deux langues
 B : Tellement de gens savent déjà deux langues.
 Il faudrait qu'elle en sache au moins quatre pour avoir ce job

Dans (14A), le NP deux langues est spécifié, alors qu'il est non spécifié dans (14B). Par conséquent, la notion de coréférence actuelle n'est pas pertinente pour le liage prosodique.

L'examen des données montre en revanche que la notion de coréférence virtuelle peut être invoquée pour expliquer ce phénomène. Les premiers exemples (2) - (6) ne permettent pas de s'en rendre compte, puisque l'on y trouve de simples répétitions lexicales. On a vu avec l'exemple (12) que l'identité lexicale n'est pas obligatoire. Bien au contraire, la vie quotidienne apporte de multiples exemples du type (12), pour peu que l'on y prête attention. Dans cet exemple, nous trouvons un cas d'inclusion référentielle, puisque la description lexicale de mangouste est incluse dans celle de fruits. Mais l'inclusion n'est pas nécessaire. Ainsi, les principales figures de la rhétorique, qui entraînent une communauté partielle de traits sémantiques entre deux expressions, sont parfaitement compatibles avec le liage prosodique :

- (15) A : Julie s'est laissée séduire par Dusac
 B : Elle a toujours été fascinée par les requins

- (16) A : Dupont veut entrer à l'Académie Française
 B : Oui, il a toujours aimé les habits verts

Le commentaire discursif, dans (15) et (16), fait jouer la métaphore et la synecdoque, non sans une pointe d'allusion

ou d'ironie. Tout le monde comprend que Dusac est un requin, et que les habits verts font partie des caractéristiques de l'Académie Française.

L'alliance du liage prosodique et de la rhétorique est telle qu'elle peut supporter jusqu'à l'oxymore, jusqu'à la liaison des contraires, c'est-à-dire des items lexicaux dont les traits sémantiques sont les mêmes mais avec des valeurs opposées :

- (17) A : j'ai lu un livre formidable
 B : moi j'ai vu un film stupide

Ce dialogue, qui généralement fait rire lorsqu'on le teste auprès des sujets parlants, instaure d'emblée une relation entre les deux adjectifs formidable / stupide, et dans le mode adversatif il indique que le locuteur B, outre l'information qu'il apporte concernant sa vision d'un film, conteste l'appréciation que porte le locuteur A sur le livre en question.

Par ailleurs, si aucun trait sémantique plausible n'est accessible en tant que support d'une comparaison, un discours contenant un liage prosodique s'avère mal formé :

- (18) A : j'ai rapporté des cèpes
 B : * chic, j'aime beaucoup les tartes aux fraises

- (19) A : le prochain sommet industrialisé se tiendra en France l'an prochain
 B : * le vainqueur de la coupe de France a décidé de quitter le sport professionnel

L'exemple (19) ne peut devenir interprétable que si l'on accepte l'insinuation selon laquelle une rencontre politique a quelque chose à voir avec le sport professionnel. On peut résumer ainsi la contrainte limitant l'engendrement

par la grammaire (de phrase et de discours) du liage prosodique :

(20) "Il peut y avoir liage prosodique si et seulement si les éléments linguistiques mis en relation ont des descriptions lexicales (au moins) en intersection."

La condition (20) est une condition mettant en jeu une opération (ensembliste) sur les descriptions lexicales, c'est-à-dire les références virtuelles. En ce sens elle est comparable aux règles de coréférence du discours qui permettent de mettre en relation des NP dont les descriptions lexicales sont en inclusion (...le boeuf ...le quadrupède). A cet égard, l'existence de la règle (20) soutient les hypothèses de Milner (1982) quant à la pertinence pour une théorie linguistique du concept de référence virtuelle : de même qu'un constituant syntaxique voit son existence justifiée par les transformations qui s'y appliquent, de même un concept sémantique voit sa pertinence confirmée quand il s'inscrit dans une règle grammaticale.

Il existe au moins deux autres arguments en faveur de la règle (20) et de la pertinence de la description lexicale pour le liage prosodique. D'une part, contrairement aux cas de coréférence actuelle, le liage prosodique n'est pas soumis aux Conditions du Liage : il peut trouver son antécédent dans la même phrase simple :

(21) A : j'aime beaucoup "Bonjour Tristesse"
 B : ce beau roman contient une intrigue stupide
 (B' : ce beau roman contient une intrigue stupide)

L'exemple (21) est à rapprocher de l'exemple (17). En effet, le liage prosodique implique que le locuteur B conteste l'appréciation du locuteur A sur le livre, et beau est mis en cause par stupide, enrhétorique nous aurions un

cas d'antiphrase. Notons que l'effet rhétorique n'apparaît pas dans (21B'), qui ne présente pas de liage prosodique. On peut admettre que le roman est beau, tout en comportant une intrigue stupide. Un peu comme une belle statue peut avoir le nez cassé sans cesser d'être une belle statue. Tandis que dans (21B), il est affirmé que pour B le roman n'est pas beau.

Autre exemple de liage intraphrastique :

(22) A : Qu'a-t-il encore fait ?

B : Il a présenté sa femme au pire ennemi des femmes

Ce type d'exemples rapproche le liage prosodique d'autres cas où la coréférence virtuelle est en cause, en particulier des exemples comme dix soldats en ont tué quinze, où seule la description lexicale, et à l'évidence pas la référence actuelle, est partagée par les NP sujets et objets.

Par ailleurs, le liage prosodique ne peut relier que des items lexicaux complets et des catégories grammaticales majeures, c'est-à-dire des items recevant une description lexicale. Contrairement à un autre phénomène intonatif voisin - le contraste - le liage prosodique ne peut pas mettre en relation des phonèmes, ni des morphèmes (suffixes, préfixes, etc.), ni des catégories mineures (prépositions atones, clitiques, etc.). On a :

(23) a. Non ! pas gentilLESSE, gentiMENT

b. je n'ai pas parlé A Paul, mais DE Paul

mais on n'a pas :

(24) A : Paul a parlé très calmement

B : * Julie lui avait écrit gentiment

- (25) A : j'ai beaucoup envie de l'emporter chez moi
 B : * Eh bien dans ce cas prends-le

Je concluerai par conséquent que le liage prosodique entre bien dans la classe des processus anaphoriques au sens large du terme, par ses propriétés d'"antécédence", d'asymétrie et de dépendance, et son recours à la coréférence virtuelle. Il a pour spécificité d'être contraint par l'intersection des références virtuelles des éléments liés (cf la règle 20).

II - Alternatives

L'hypothèse présentée dans la première partie peut s'intégrer assez facilement dans le cadre général des grammaires génératives (je reviendrai sur ce point). Il faut reconnaître toutefois que les hypothèses empiriques falsifiables concernant le discours ne sont pas nombreuses, dans ce cadre théorique comme dans les autres. Par ailleurs ce que je désigne comme le liage prosodique n'a fait l'objet à ce jour d'aucune autre étude spécifique (3). Il n'existe donc pas d'alternatives officielles à la présente hypothèse.

Néanmoins, dans l'état actuel des connaissances, on peut construire des alternatives à partir de certaines propositions fonctionnalistes, issues de l'école de Halliday, par exemple, ou encore du courant de Kuno (1972). Les fonctionnalistes se sont beaucoup intéressés au discours, avec pour axiome principal l'idée que le langage est fait pour décrire le monde et pour communiquer de l'information à ce sujet. Dans ce cadre, les données du discours se partagent en deux grandes classes, la classe des éléments qui apportent le nouveau, l'information nouvelle, et celle des éléments qui renvoient à l'information ancienne, connue ("donnée", "présupposée", etc.). L'étude de la littérature à ce sujet montre que l'extension des deux classes nouveau / ancien varie selon les analyses linguistiques.

Plus récemment, l'ensemble de ces propositions ont été examinées de manière claire dans l'article de Ellen Prince (1979), "Toward a taxonomy of given / new information". En ce qui concerne l'aspect prosodique de la langue, il semble qu'il existe un consensus sur le fait que le "nouveau" soit lié à l'"accentué", et l'"ancien" à l'"inaccentué" (cf Gillian Brown 1982).

Supposons que le contour plat (et bas) du liage prosodique soit considéré comme une réalisation prosodique de l'inaccentué -- proposition intuitive plausible. On pourrait alors avancer que le liage prosodique n'est pas un processus anaphorique, mais une illustration au niveau suprasegmental de la dichotomie discursive ancien / nouveau. On sait que les théories linguistiques ont toujours distingué les présuppositions et les anaphores.

Dans cette deuxième partie, je m'attacherai à montrer que le liage prosodique n'est réductible à aucune des deux structures envisageables dans le cadre des hypothèses fonctionnalistes, la structure sémantique focus / présupposition ou la structure discursive topique / commentaire. J'essaierai de montrer que le liage prosodique trouve au contraire une explication dans le cadre d'une théorie mettant en jeu le sujet de l'énonciation.

1) la structure focus / présupposition

Comparons (3), répété ici en (26), et (27)

(26) A : tiens, la poche de Paul est déchirée
 B : Paul a mis ton livre dans sa poche

(27) A : Qu'est-ce que Paul a mis dans sa poche ?
 B : Paul a mis ton livre / dans sa poche

Sur le plan phonétique, il n'y a pas de différence notable entre les contours intonatifs de (26B) et de (27B), dans les deux cas ils se conforment au schéma noté dans (1), le sommet intonatif sur livre ne dépassant pas un ton haut-moyen, et dans sa poche étant prononcé sur un ton bas et plat.

Dans l'analyse linguistique de l'exemple (27B), nous trouverions au niveau de la forme logique l'indication que dans sa poche fait partie de la présupposition de la phrase. On pourrait imaginer que dans le discours de commentaire, bien qu'aucune quantification ne soit en jeu comme dans le cas du discours question / réponse, l'élément lié soit une forme étendue de la présupposition. Dans (26B), le focus serait alors Paul a mis ton livre, et non ton livre comme dans (27B).

En réalité, sitôt que l'on examine des exemples à peine plus complexes, on s'aperçoit que cette extension de la structure focus / présupposition à celle du liage prosodique ne peut pas fonctionner. D'une part, et des exemples tels que (17) le prouvent, il est faux d'affirmer que l'élément lié du liage prosodique contient obligatoirement de l'information ancienne. La phrase de commentaire peut très bien contenir uniquement de l'information nouvelle, et le liage prosodique a pour effet d'indiquer qu'il existe un lien entre cette nouvelle information et les informations anciennes. Par ailleurs, nous l'avons vu, le liage prosodique peut avoir un contrôle pragmatique :

(28) (Le locuteur A examine la pièce dans laquelle il se trouve :)

A : On sera bien dans cette chambre

Nous ne trouvons pas d'exemples correspondants dans le discours question / réponse, qui exige un contrôle

linguistique explicite :

(29) A : Qu'est-ce que Paul a emporté ?

(Le locuteur B a vu Paul partir avec le livre de A dans sa poche)

B : * Paul a emporté ton livre / dans sa poche

A nouveau, l'intonation de (29B) ressemble à celle illustrée dans (1). Par ailleurs, le liage prosodique peut lier des expressions différentes (cf (12b), (15) et (16)), alors que la succession focus (dans A) / présupposition (dans B) exige l'identité lexicale :

(30) A : Paul a longuement contemplé ces tables

B : il a écrit un livre sur les meubles

(31) A : Qu'est-ce qu'il a mis sur ces tables ?

B : * il a mis ton livre sur les meubles

On pourrait objecter que dans (30B) meubles fait partie de la "présupposition" de table, du moins si l'on accepte de faire entrer dans la présupposition un aspect de la description lexicale. Il resterait alors à savoir pourquoi la même opération serait impossible avec (31B). De surcroît, il serait très étrange de poursuivre ce raisonnement avec les exemples de type (17) : hors contexte discursif, les descriptions lexicales ne permettent pas de "déduire" stupide à partir de formidable. Toutes ces données montrent qu'il serait difficile d'unifier en un seul phénomène le liage prosodique et les présuppositions.

Toutefois l'argument décisif contre cette alternative me paraît tenir au comportement différent des deux phénomènes à l'égard de la Condition de sous-jacence. En effet, la structure de Focus est une structure "limitée" (bound), elle ne peut franchir deux noeuds cycliques :

- (32) * Que_i penses-tu du fait que Julie a mis (e_i)
dans sa poche ?

Le liage prosodique est au contraire une opération "sans limites" (unbound). Le constituant lié doit être en fin de phrase, mais peut être profondément enchâssé :

- (33) Paul marchait en tapotant sa poche. Il raconterait ce qu'il pensait du fait que Julie avait mis son livre dans sa poche.

Les arguments présentés dans cette section montrent, me semble-t-il, que l'alternative "présupposition" doit être écartée.

2) la structure topicalisation

L'anglais distingue soigneusement par l'intonation les topicalisations et les focus (cf Guéron 1979). En français, le liage prosodique peut être aussi comparé aux topicalisations (dites aussi dislocations) à droite. Ce qui distingue le liage prosodique et les dislocations à droite, c'est la présence du clitique de reprise dans la phrase principale : "je connais bien Paul" / "je le connais bien, Paul".

Dans les cas où le français présente une lacune dans le paradigme des clitics, les structures semblent se confondre :

- (34) a. j'ai travaillé, avec Marie
b. j'ai travaillé avec Marie

Toutefois, si l'on compare les situations de discours où sont employés le liage prosodique et la topicalisation, on voit qu'elles ne sont pas les mêmes. Une topicalisation doit reprendre avec un pronom un élément qui a été focus dans une phrase précédente, alors que le liage prosodique

peut "viser" n'importe quel élément lexical de la phrase, et en outre, de préférence précisément pas le focus car dans ce cas le dialogue paraît chargé d'une désagréable redondance :

(35) A : Combien veux-tu de pommes ?

B : j'en veux un kilo (, de pommes)

B' : ?? je veux un kilo de pommes

(36) A : Jacques sait très bien faire les tartes aux pommes

B : ça tombe bien, j'ai déjà un kilo de pommes

B' : ?* ça tombe bien, j'en ai déjà un kilo, de pommes

(B" : j'en ai déjà un kilo, de tartes aux pommes)

Les données sont subtiles, mais la différence entre (36B') et (36B") semble assez nette. Le pronom "en" peut renvoyer au focus de (36A) "tartes aux pommes", mais non à un élément enchâssé dans ce focus, "pommes".

Par ailleurs, on sait que la topicalisation concerne uniquement les NP définis ; le liage prosodique au contraire peut toucher des NP quantifiés (cf (14)) :

(37) a. je les ai apprises l'année dernière, ces deux langues

b. * je les ai apprises l'année dernière, deux langues

(38) A : pour avoir ce job, il faut être bilingue

B : tout le monde connaît deux langues

Sur le plan syntaxique, le liage prosodique, nous l'avons vu, peut affecter toutes les catégories grammaticales majeures, y compris les adjectifs et les adverbes. De ce fait ses possibilités d'emploi sont beaucoup plus grandes

que celles de la dislocation à droite. On n'a pas :

(39) * l'assassin l'avait un pull-over, rouge

Si on compare maintenant l'emploi du liage prosodique et celui des expressions thématiques (quant à, à propos de, en ce qui concerne, etc.), on voit également que leur emploi est plus limité que celui du liage prosodique. Déjà, seul à propos de peut introduire les adjectifs et les adverbes :

- (40) a. * quant à rouge ...
 b. * quant à habilement ...
 c. * en ce qui concerne habilement ...
 d. à propos de rapide, j'ai vu la nouvelle voiture de Paul hier
 e. à propos de habilement, Paul a réussi à convaincre Jacques

Le liage prosodique serait-il une variante de l'expression lexicale à propos ? Dans beaucoup d'exemples, il semble que ce soit le cas (cf (2), (6), etc.). Toutefois, à nouveau, le liage prosodique permet une interprétation sémantique que la thématisation n'autorise pas. On n'a pas :

(41) * à propos de formidable, moi j'ai vu film stupide

Le discours (41) contient une contradiction qui n'est pas perçue dans l'exemple correspondant (17). Un autre paradigme éclairera la même différence :

- (41) A : c'est bizarre, Marie vient brusquement de tomber amoureuse de Paul
 B : Paul vient d'acheter une voiture rapide

- (42) A : c'est bizarre, Marie vient brusquement de tomber amoureuse de Paul

B : à propos de brusquement, Paul vient d'acheter
une voiture rapide

Avec l'exemple (42), le dialogue se présente comme un simple échange d'informations. Il y a un lien entre les deux phrases, une association d'idées autorisée par le trait sémantique de "vitesse" commun à l'adverbe brusquement et à l'adjectif rapide. Ce trait commun évite le "coq à l'âne" dans le dialogue. Il existe une autre interprétation pour (42A), à savoir la "reconstruction" de l'adverbe en position post-verbale, donnant l'interprétation "Paul vient brusquement d'acheter une voiture rapide". Apparemment ce discours est fait de deux phrases par ailleurs autonomes.

L'exemple (41) est tout différent, car il y a un rapport d'implication entre les deux parties du dialogue. Le locuteur B commente l'interrogation sous-jacente énoncée par le locuteur A (Pourquoi ... ?) et insinue une explication par le biais (ironique) du liage prosodique : "Marie est plutôt tombée amoureuse de la voiture". Cette insinuation supplémentaire n'existe pas dans (42).

L'ensemble de ces données montrent, à mon avis, que le liage prosodique n'est pas réductible à la topicalisation (thématisation).

III - Conclusions

Les propriétés du liage prosodique présentées dans cet article pourraient faire croire que le liage prosodique est un phénomène linguistique bizarre, atypique, inclassable : il devient au contraire naturel si on accepte de le considérer comme un processus anahorique, ainsi que la première partie de ce travail le suggère.

Il reste que sur le plan fonctionnel, le liage prosodique apparaît toujours comme curieusement atypique : il semble

"neutre" par rapport à la distinction information nouvelle / ancienne. Pourtant, intuitivement, on sent qu'il est porteur d'information ; mais cette information n'est pas liée à la description du monde, elle n'est pas mesurable en termes de valeur de vérité. Le liage prosodique donne une information sur le jugement que le sujet de l'énonciation porte sur l'énoncé. Il est donc au niveau suprasegmental une illustration de la classe de phénomènes étudiée par Banfield (1982) et Milner (1978) : comme les expressions qualitatives du type "ce salaud de Jules" impliquent non pas une description objective de "Jules", mais une appréciation du locuteur, le liage prosodique peut "inscrire" l'appréciation du sujet parlant dans le discours.

Notes :

- 1) Ce contour est présent dans d'autres structures prosodiques : il n'y a pas de relation biunivoque entre les contours et leurs interprétations. Jusqu'à présent il a peu retenu l'attention des phonéticiens et les phonologues ont souvent limité leur investigation aux phrases dites neutres.
- 2) Toutefois voir plus bas, les exemples (21) et (22). Les champs logiques (Milner, communication personnelle) semblent jouer un rôle dans la définition des unités. Ainsi avec la négation, on peut constituer le discours :

Ce beau roman ne sera pas publié. Parce qu'il a une intrigue stupide.

où s'opposent beau / stupide. Ceci semble impossible dans le cas où la subordonnée est dans le champ de la négation :

* Ce beau roman ne sera pas publié parce qu'il a une intrigue stupide.

- 3) Ladd (1980) désigne le phénomène à propos de deux exemples du type (2).

Bibliographie

- BANFIELD, Ann, 1982, Unspeakable Sentences
Routledge & Kegan Paul
- BROWN, Gillian, 1982, "Intonation, the categories given /
new, and other sorts of Knowledge"
Workshop on Prosody
European Psycholinguistics Association
- CHOMSKY, Noam, 1981, Lectures on Government and Binding
Foris
- DELL, François, 1982, "L'accentuation dans les phrases en
français"
à paraître
- GUERON, Jacqueline, 1979, "Relations de coréférence dans la
phrase et dans le discours"
Langue Française No44
- KUNO, Susumu, 1972, "Functionnal Sentence Perspective",
Linguistic Inquiry, III-3
- LADD, Robert Jr, 1980, The structure of Intonational
Meaning
Indiana University Press
- MILNER, Jean-Claude, 1978, De la syntaxe à l'interprétation
Le Seuil
-- 1982, Ordres et raisons de langue
Le Seuil
- PIERREHUMBERT, Janet B., 1980, The Phonology and Phonetics
of English Intonation
PhD MIT, inédit
- PRINCE, Ellen, 1978, "Toward a Taxonomy of Given / New Information"
à paraître dans Cole, Peter ed.,
Radical Pragmatics, NY Academic Press
- RONAT, Mitsou, 1982, "Logical Form and Prosodic Islands"
Journal of Linguistics Research, Vol 2 No2
- SELKIRK, Elisabeth, 1978, "On Prosodic Structure and its
Relation to Syntactic Structure"
Conference on the Mental Representation of
Phonology